

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

DU : 29 juin 2021

Convocation du : 22/06/2021

Le vingt-neuf juin deux mille vingt et un à dix-sept heures,
le Conseil Municipal de la Commune de **CAZALIS**, s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de **Jean Claude LASSALLE**, Maire.

PRÉSENTS : JC LASSALLE, C EBERHARDT, F ROUCHALEOU, V LAGARDERE, S BONNIN, E DUFORG

PROCURATIONS : Sabrina MOULLEC à Eric DUFORG

EXCUSEE : Angela BALSAMELLI

SECRETAIRE : Eric DUFORG

ORDRE DU JOUR :

- Protocole par photovoltaïque
- PNR
- Questions diverses

Monsieur le Maire demande à ce que soit rajouté à l'ordre du jour :

- Motion communes forestières

Il remercie les élus, Laetitia DUDON et sa fille Aurélia pour la bonne tenue des élections.

⇒ CONVENTION PAR C PHOTOVOLTAIQUE :

Monsieur le Maire rappelle que suite à la prochaine signature de la convention pour le parc photovoltaïque avec Monsieur ESCOUBET, il avait demandé à ce que soit modifié le prix de vente éventuelle des terrains selon l'estimation du Service des Domaines.

A ce jour, pas de réponse du service des Domaines mais Monsieur ESCOUBET a modifié l'article come ci-dessous :

« La vente, si elle se réalise, aura lieu moyennant le prix principal de 2 000 euros de l'hectare de terrain nu. Ce montant est un estimatif et il sera modifié, si besoin, suivant l'estimation des domaines. »

La convention sera envoyée à TERRES & WATTS pour ensuite signer celle-ci.

Après délibéré, les membres du conseil à l'unanimité **ACCEPTENT** de signer le protocole d'accord avec Monsieur ESCOUBET pour le projet du parc photovoltaïque sur la commune de CAZALIS. **7 POUR**

⇒ PNR

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le mardi 6 juillet prochain, une réunion de préparation et de logistique pour « le Jour de la Nuit » prévu par le Parc Naturel Régional aura lieu à Cazalis.

Cette manifestation est prévue le 9 octobre 2021.

⇒ MOTION DE LA FEDERATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIERES :

Monsieur le Maire donne lecture d'une motion de la Fédération Nationale des communes forestières jointe au compte-rendu concernant le retrait des mesures suivantes :

- Augmentation de la contribution des 14000 communes et collectivités forestières françaises pour le financement de l'ONF à hauteur de 7,5 M€ en 2023 et 10 M€ par an en 2024-2025.
- Pour faire bon poids, le futur contrat Etat-ONF prévoit aussi la suppression de près de 500 emplois temps plein à l'ONF

Les communes et collectivités forestières font face à une tempête sanitaire silencieuse qui détruit inexorablement les forêts, impactant fortement les budgets locaux.

Appelé à délibéré, le conseil municipal, à la majorité VOTE la motion de la Fédération Nationale des Communes Forestières **7 POUR**

QUESTIONS DIVERSES

Sabitout :

Le journal le Sabitout sera disponible vendredi 2 juillet à Villandraut.
Christian EBERHARDT se charge de sa récupération.

Auvent de la salle des fêtes :

Monsieur le Maire explique que le auvent doit être peint ou lasuré pour un bon entretien.

Le choix est fait à l'unanimité sur de la lasure couleur chêne clair.

Vente bois Lautoy

La coupe et vente des bois au Hameau Forestier de Lautoy par l'entreprise MOURLAN de Lavazan a rapporté à la commune 771 euros.

Compte-rendu dernière réunion RPI par Véronique LAGARDERE :

Une demande de subvention a été demandée par le RPI pour l'école maternelle de Lucmau pour l'achat de chaises supplémentaires. L'école de Préchac a profité aussi du groupement de la commande pour l'achat de chaises pour son école.

Montant de l'opération : 5 997.89 euros TTC avec une subvention de 2 489.12 euros et la récupération de la TVA sur le montant de 999.65 euros. La somme estimative de 2 509.12 euros sera à répartir sur les 3 communes adhérentes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 45.